

UN COMITE DE PILOTAGE POUR LE SUIVI DES ACTIVITES LIEES AUX PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Pour superviser et contrôler l'activité de suivi des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (PAN) et une politique d'information dans ce domaine, il a été décidé de constituer un Comité de Pilotage dont la première réunion s'est tenue le 22 septembre 2005 au CNES.

L'activité du CNES concernant les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés comporte trois volets :

- la collecte, la saisie et l'archivage des rapports afin d'entretenir et de gérer une base de données (activité CNES),
- l'analyse de ces informations en faisant appel à des correspondants dans les domaines et disciplines concernés,
- la communication aux publics intéressés, la publication de rapports périodiques et la gestion de l'accès aux archives.

Le Comité de Pilotage, présidé par M. Yves Sillard, ancien Directeur Général du CNES, ancien Délégué Général pour l'Armement, est constitué :

- de représentants du CNES : le Directeur Adjoint du Centre de Toulouse, le Directeur de la Communication Externe, de l'Education et des Affaires Publiques, le chargé de mission pour les questions éthiques,
- de représentants des organismes avec lesquels le CNES collabore dans ce domaine : Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Armée de l'Air, Sécurité Civile, Aviation Civile, Météo-France,- de chercheurs invités par le Président du CNES en accord avec le Président du Comité de Pilotage.

Lors de sa première réunion, le Comité a préconisé la mise en place ou la réactualisation de protocoles d'accord entre le CNES et les Organismes partenaires. Il a souligné la nécessité d'une politique transparente et recommandé la création d'un site Internet avec mise en ligne des informations disponibles, dans le respect de la législation en vigueur.

Le Comité de Pilotage se réunira en tant que de besoin et au minimum deux fois par an sur convocation de son Président. Le responsable CNES en charge de l'activité PAN soumettra un rapport de synthèse annuel au Comité de Pilotage ainsi qu'un rapport d'avancement à mi-année. Le CNES adressera le rapport de synthèse annuel à ses tutelles accompagné des présentations et recommandations du comité de pilotage.

Contact presse : Sandra LALY, tel. 01 44 76 77 32 - 06 08 48 39 31